

PRESSE

Les 30 et 31 Aout 2012 ont eu lieu à Yamoussoukro les premières assises des états généraux de la Presse avec pour objectifs de "cibler les mesures les plus pertinentes et les plus urgentes à prendre afin de favoriser l'essor de la presse nationale". Ces assises ont abouti sur une série de recommandations dont la mise en œuvre devrait permettre d'engager les journalistes à plus de professionnalisme.

25

Entreprises de presse bénéficient de l'Allocation de Subventions d'impression pour l'application intégrale de la Convention collective annexe des journalistes et des professionnels de la communication

23/25 d'entre elles appliquent cette convention

2 751 000 000 F CFA

Affectés aux médias imprimés de 2011 à 2015, par le Fonds de Soutien et de Développement de la Presse (FSDP)

- ▶ 800 100 000 F à 25 entreprises de presse pour six mois de subvention d'impression en 2014 ;
- ▶ 720 000 000F pour consolider le fonds de garantie ;
- ▶ 897 000 000F pour les media d'Etat, notamment la Société Nouvelle de Presse et d'Édition (SNPECI) ;
- ▶ 206 000 000F pour la réhabilitation totale du siège de l'Agence Ivoirienne de Presse (AIP) et son équipement ;
- ▶ La rénovation des locaux de six (6) bureaux régionaux de l'AIP (Bondoukou, Agboville, Gagnoa, Abengourou, Korhogo et Odienné) ;
- ▶ L'ouverture de huit (8) nouveaux postes de collecte à Kouto, Madinani, Kong, Ouangolodougou, Taï, Niakaramadougou, Mankono et Nassian.

AUDIOVISUELLE

Révision de la loi de 2004 portant régime juridique de la Communication Audiovisuelle.

26/30

centres émetteurs de la RTI ont été restaurés pour l'amélioration du taux de couverture nationale



11

studios de production

de la RTI ont bénéficié de travaux de réhabilitation

Coût global de l'investissement

7 200 000 000 FCFA

Taux de couverture nationale



2011

35%



2014

96%



2011

45%



2014

98%



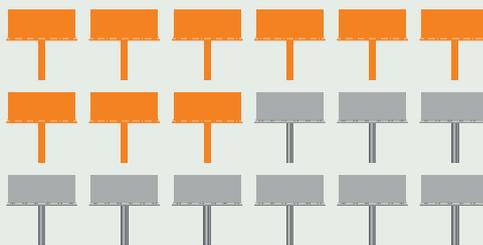
- ▶ RTI2 arrive désormais jusqu'à Bouaké, Bouaflé, Koun-Fao, M'bengué et Man.
- ▶ L'extension de la diffusion de RTI à l'extérieur (Europe, Amérique, Moyen Orient).
- ▶ RTI 1 et 2 sur les bouquets CANAL+



Mise en place du comité nationale de migration vers la TNT et libéralisation du paysage audiovisuel

ASSAINISSEMENT DU PAYSAGE PUBLICITAIRE

Démantèlement de panneaux publicitaires irréguliers



1.196

panneaux publicitaires anarchiques sur les 6.000 identifiés pour assainir le secteur de l'affichage publicitaire dans le District Autonome d'Abidjan

Accès à l'information publique

La création de la Commission d'Accès à l'Information d'Intérêt Public et aux Documents Publics (CAIDP). L'adoption de la loi du 23 décembre 2013 a contribué à l'éligibilité de notre pays au Doing Business et constitue aussi un gage de bonne gouvernance pour le citoyen, puisqu'elle lui permet d'interpeller les pouvoirs publics en cas de refus d'accéder à ces documents sollicités qui renferment des informations d'intérêt public.